

2) La Roumanie est condamnée aux dépens.

⁽¹⁾ JO C 146 du 04.05.2015

Arrêt de la Cour (quatrième chambre) du 21 juillet 2016 — Apple and Pear Australia Ltd, Star Fruits Diffusion/Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, Carolus C. BVBA

(Affaire C-226/15 P) ⁽¹⁾

(Pourvoi — Marque de l'Union européenne — Demande de marque verbale de l'Union européenne English pink — Opposition du titulaire de la marque verbale PINK LADY et des marques figuratives comportant les éléments verbaux «Pink Lady» — Rejet de l'opposition — Décision d'un tribunal des marques de l'Union européenne — Réformation — Autorité de la chose jugée)

(2016/C 343/09)

Langue de procédure: le français

Parties

Parties requérantes: Apple and Pear Australia Ltd, Star Fruits Diffusion (représentants: T. de Haan, avocat, P. Péters, advocaat)

Autres parties à la procédure: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentant: J. Crespo Carrillo, agent), Carolus C. BVBA

Dispositif

1) Le pourvoi est rejeté.

2) Apple and Pear Australia Ltd et Star Fruits Diffusion sont condamnées aux dépens.

⁽¹⁾ JO C 254 du 03.08.2015

Arrêt de la Cour (dixième chambre) du 20 juillet 2016 (demande de décision préjudicielle du Verwaltungsgericht Wien — Autriche) — Hans Maschek/Magistratsdirektion der Stadt Wien — Personalstelle Wiener Stadtwerke

(Affaire C-341/15) ⁽¹⁾

(Renvoi préjudiciel — Politique sociale — Directive 2003/88/CE — Article 7 — Droit au congé annuel payé — Mise à la retraite à la demande de l'intéressé — Travailleur n'ayant pas épuisé ses droits au congé annuel payé avant la fin de sa relation de travail — Réglementation nationale excluant l'indemnité financière pour congé annuel payé non pris — Congé de maladie — Fonctionnaires)

(2016/C 343/10)

Langue de procédure: l'allemand

Juridiction de renvoi

Verwaltungsgericht Wien

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: Hans Maschek

Partie défenderesse: Magistratsdirektion der Stadt Wien — Personalstelle Wiener Stadtwerke